



Dans ce numéro :

- Le billet du Président
- Urbanisme
- Vie Associative
- Patrimoine
- L'Asse au Boiron

Place du Château
Excursions de printemps
Sorties à Ferney et au Bois de Chênes
Des goûts et des couleurs

PRO NOVIODUNO

Veille à la sauvegarde du patrimoine artistique et historique de Nyon, ainsi qu'au développement harmonieux de la cité

COMPOSITION DU COMITÉ PRO NOVIODUNO

Au 27 mars 2018 (AG)

<i>Président</i>	Georges Darrer
<i>Vice-Président</i>	Philippe Glasson
<i>Membres du Comité</i>	Eric Bieler Eric Biéler Myrtha Burger Dominique Burki Lucienne Caillat Gabriela Dalla Favera Martine Rivier
<i>Trésorier</i>	Dominique Blanchard
<i>Vérificateurs des comptes</i>	Bernadette Nelissen Jacques Pittet
<i>Membres d'honneur</i>	Jacques Brack Denise Ritter
<i>Membres consultatifs</i>	Me Pascal Rytz Me Olivier Thomas

Chers membres,

Notre opposition à l'aménagement de la Place du Château continue de nous occuper. Dans un premier temps la Municipalité a levé notre opposition ainsi que celles des autres parties qui avaient elles aussi fait opposition.

Notre excursion intéressante à Ballenberg et Thoune au mois de mai est partagée dans ce bulletin au même titre que nos visites à Ferney-Voltaire et à la ferme-château du Bois de Chênes. Chacune de ces visites a permis de découvrir des aspects inconnus de ces lieux et offert un moment de convivialité aux participants.

Eric Biéler, notre architecte-résidant, nous présente un article sur les couleurs des bâtiments, soit l'art et la difficulté d'harmoniser les façades dans les rues et les quartiers.

URBANISME

Place du Château : la Municipalité a levé les quatre oppositions sans explications. Suite à l'initiative des riverains de la Place du Château et de quatorze commerçants du quartier, il a été demandé à M^e A. Rusca de préparer un recours au Tribunal cantonal.

Nous avons décidé d'y participer. L'avocat a présenté les arguments des 28 opposants lors d'une conférence de presse le 25 septembre 2019 à laquelle plusieurs médias (La Côte, 24 Heures, 20 Minutes, NRTV et RTS Couleurs Locales) ont été convoqués. Il y avait une belle couverture de presse.

Si le recours était rejeté, le lancement d'un référendum serait probable. Nous avons aussi été en contact avec Patrimoine Vaud à ce sujet et ils sont prêts à nous donner un coup de main, si l'affaire devait se gâter. La procédure est donc partie pour une durée de quelques mois et elle est entre de bonnes mains.

Mises à l'enquête

Rue de Rive 63 (Vieux Bourg) : nous avons adressé une lettre d'opposition à la Municipalité avec copie à Patrimoine Suisse VD le 12 août 2019. Par la suite, nous avons pu rencontrer l'architecte et discuter du projet et des points problématiques, notamment en ce qui concerne l'adjonction de trois balcons côté lac et la création de grandes baies vitrées aux 2^{ème} et 3^{ème} étages accentuant le manque d'intégration de ce projet à l'environnement.

Entre-temps, l'architecte a mandaté des experts et apporté des modifications au projet afin de respecter les normes actuelles et le plan de quartier. Nous avons été agréablement surpris de la disponibilité et de la flexibilité de l'architecte, qui a modifié les plans pour les faire rentrer dans la norme et qui a accepté quelques modifications demandées par le voisinage. En conséquence, nous avons levé notre opposition.

Rue de la Gare 21 (Vieux Bourg) : ce projet soulève un problème d'intégration, son gabarit en hauteur dépassant de 3.80 m à la corniche et de 5 m au faîte les hauteurs des deux bâtiments adjacents (nos 19 et 23), alors que ces trois immeubles constituent actuellement un ensemble très homogène. Par contre, les nouvelles hauteurs du projet s'alignent sur celles des bâtiments plus éloignés des nos 17 et 25.

Le comité estime qu'il faut lutter contre ces surélévations et décide de s'y opposer pour attirer l'attention sur le règlement communal des bâtiments : à l'étude depuis bien longtemps, il est le résultat d'un



**EXCURSION DE PRINTEMPS
25-26 MAI
BALLENBERG ET THOUNE**

Lucienne Caillat

Traditions et culture nous attendent lors de cette excursion, organisée avec soin par Gabriela dalla Favera et Eric Bieler dans la magnifique région des lacs de Brienz et de Thoun. Si Ballenberg est bien connu, le château de Hünegg surprend. Quant à la ville de Thoun, savez-vous qu'elle comprend une rue à deux niveaux, unique en Europe ? Et le plus ancien panorama du monde ?

MUSÉE SUISSE EN PLEIN AIR

Il fait bien frais dans les collines surplombant le lac de Brienz, où nous nous retrouvons pour la visite de Ballenberg. Lorsque le Musée a ouvert en 1978, il comptait 16 bâtiments. Aujourd'hui il y en a plus de 100 : des demeures cossues, des chalets d'alpage, des bâtiments utilitaires tels que granges, étables, buanderies, séchoirs, fumoirs ou caves à lait, venus de presque toutes les régions de Suisse.

Notre guide nous a choisi un parcours qui nous fait traverser tout le parc, en direction de l'auberge où nous allons manger. Nous nous intéressons particulièrement à un chalet valaisan dont l'intérieur a été modernisé et isolé : c'est une sorte de démonstration de savoir-faire en matière de rénovation respectueuse du patrimoine, un thème qui nous tient à cœur. Le résultat – tout confort - est magnifique.

Dans nombre de maisons on voit comment les paysans se sont adaptés aux changements de société, changements qui se reflètent dans l'architecture et l'aménagement intérieur. Ils ont complété leur revenu par l'artisanat (tissage, vannerie, chapeaux de paille, confection de rubans), l'industrie (horlogerie), et par le tourisme. Les jardins potagers parfaitement entretenus nous enchantent. Beaucoup de bénévoles y contribuent.



Ballenberg est très animé ce jour-là, avec un programme spécial pour les enfants, que l'on voit circuler à dos d'âne et qui sont invités par les artisans à diverses activités - cela nous permet de voir à l'œuvre le forgeron et le fromager.

THOUNE

Une petite halte est prévue pour admirer les chutes de Giessbach, au débit impressionnant. Le Grand Hôtel Giessbach, rendu célèbre par Franz Weber, se trouve au pied de ce magnifique spectacle naturel.





Nous voici au cœur historique de la charmante ville de Thoun. Nous sommes (bien) logés à l'hôtel de la Couronne, sur la place centrale. Le lendemain matin, la traditionnelle visite guidée nous fait découvrir la rue principale à deux étages, le pont couvert sur l'Aar, puis le château datant du moyen âge en haut de la colline – un parcours tout en pavés et en escaliers. La vue est magnifique, même si le sommet des montagnes reste obstinément sous un couvert de nuages.

C'est ensuite le panorama peint par Marquard Woher qui nous émerveille – peinte en 1809-1814, cette toile ronde de 38m de long et 7,5m de haut représente la ville de Thoun avec une profusion de détails et de personnages : on y voit par exemple le ramoneur, les lavandières, les bourgeois, les écoliers et quelques militaires. La vieille ville n'ayant pas changé, nous reconnaissons les mêmes ruelles parcourues tôt ce matin. On pourrait rester des heures devant un tel spectacle.



CHÂTEAU DE HÜNEGG (HILTERFINGEN)



Posé au cœur d'un grand parc fabuleux sur les rives du lac de Thoun, le château de Hünegg, construit en 1863, n'est pas un musée ordinaire.

Il est bien plus un témoignage unique du mode de vie d'antan. L'aménagement riche et complet est resté le même depuis 1900 (historicisme et art nouveau). C'est là que s'achève notre excursion.



Lucienne Caillat

VISITER FERNEY-VOLTAIRE ET SON CHÂTEAU

Samedi 5 octobre 2019

Notre visite à Ferney commence au Grand-Saconnex. En effet, à cause de la pénurie de places de parc le samedi, jour de marché, nous avons pu utiliser un parking d'entreprise puis prendre le bus F pour nous rendre à Ferney. Nous traversons un marché qui s'étend sur plusieurs rues avant de retrouver notre guide.

Au cours de sa visite elle nous fait découvrir que Ferney était un tout petit village et que c'est grâce aux diverses initiatives de Voltaire que



commerces et artisanat se développèrent, ce qui fit prospérer le village qui grandit et s'enrichi. Car Voltaire était aussi un habile homme d'affaire.



La population lui fut reconnaissante et rebaptisa le village Ferney-Voltaire en son honneur avant de lui ériger une statue.



Sur le plan personnel Voltaire a eu pas mal de déboires avec les autorités et la noblesse. Il lui était devenu impossible de résider à Paris par suite de son inépuisable malice qu'il usait avec talent, certes, mais qui était mal perçue par ses cibles !

Après un bon repas à l'Hôtel de France, nous sommes repartis à la découverte du Château de Voltaire.



C'est une belle bâtisse de XVIIIe siècle sise sur une butte avec une vue magnifique sur Genève et les Alpes, entourée de champs que Voltaire faisait cultiver.



Ce château a reçu un nombre important d'hommes politiques, penseurs et philosophes. Même Rousseau, bien que radicalement opposé aux idées de Voltaire, était en relation avec lui.

VISITE PRONOVIODUNO DU 19 OCTOBRE 2019 LA FERME-CHÂTEAU DU BOIS DE CHÊNES



*Catherine Schmutz,
historienne des
Monuments,
Lausanne*

*Nicolas Delachaux,
architecte, Glatz-
Delachaux, Nyon*

Une ferme-château d'importance cantonale

La ferme-château du Bois de Chênes a été construite à la fin du XVII^e siècle, entre 1688 et 1694, par le nouvel acquéreur de la seigneurie de Genolier, Etienne Quisard, seigneur de Givrins. La construction s'est peut-être réalisée sur une maison plus ancienne.



Sur un plan visuel exceptionnel datant de 1692, conservé aux Archives cantonales vaudoises, la maison est représentée en trois dimensions, de manière disproportionnée par rapport à la forêt, selon une vision symbolique des éléments. Cette hiérarchisation et mise en perspective sont dues au

fait que la maison appartient au seigneur du lieu. D'ailleurs, les armes de la famille Quisard sont représentées sur les drapeaux qui flottent au-dessus des épis de faîtage, mais si maladroitement que les champs ont été inversés... Au XVIII^e siècle, en 1725, la maison du Bois de Chêne est vendue à la famille de Portes, qui apporte des aménagements

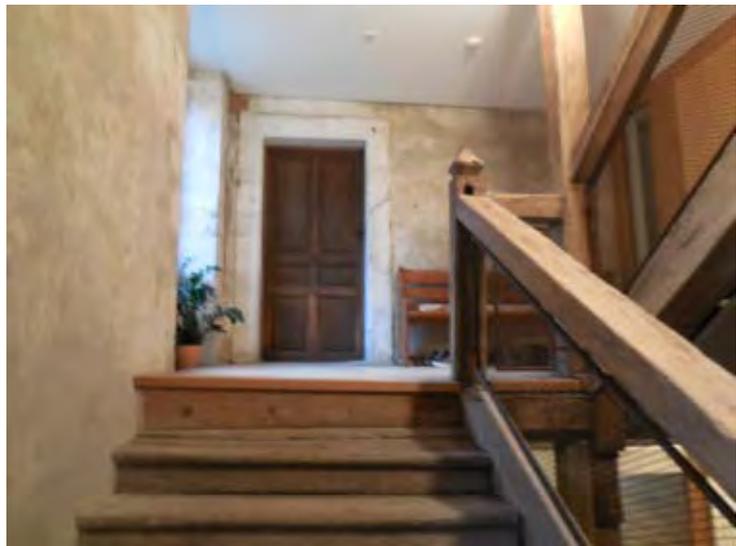
intérieurs dans le but de rendre les lieux plus confortables. C'est peut-être elle qui fait boiser la belle salle du rez-de-chaussée de l'habitation, ou son successeur, Jean Bertrand, de Genève. La commune de Genolier l'acquiert en 1919.

Le site et l'extérieur des bâtiments ont été classés en 1961 puis l'ensemble bâti reçu la note 2 au recensement architectural du canton de Vaud, le classement monument historique global a été validé en 2016.

La restauration du bâti

La ferme-château, son fournil et son impressionnant jardin potager clos constituent un relais au cœur du patrimoine forestier du Bois de Chênes, permettant sa valorisation durable et constituant un ancrage local, élément clé pour la garantie d'une préservation à long terme du site.

La rénovation de la ferme et de ses annexes a permis de créer des lieux pour la rencontre au quotidien des gestionnaires, chercheurs et acteurs en charge de la surveillance. Des espaces didactiques sont aménagés pour être utilisés par différentes organisations et classes dans un objectif de formation, de



de sensibilisation ou d'échanges. Deux logements pour les intendants et surveillants du site prennent place dans l'appartement seigneurial. L'état de conservation originel était remarquable et exceptionnel. Il méritait donc la plus grande attention. Une restauration importante mais « douce », respectueuse de la substance historique, de la typologie des espaces, de ses matériaux, aménagements et décors, était dès lors indispensable. Les travaux effectués sont parfaitement compatibles avec un programme relativement simple, tant dans ses exigences de confort que dans sa matérialité.

Ces travaux, diligentés par la Fondation du Bois de Chênes, soutenue par les nombreux donateurs se sont déroulés entre 2016 et 2019, sous la surveillance des services de l'Etat de Vaud et ont pu être réalisés grâce à la compétence et l'expertise d'architectes, spécialistes de diverses disciplines patrimoniales, d'entreprises et d'artisans hautement qualifiés.

Multidisciplinarité, normes, énergie, développement durable et écologie

Ici se mélangent intimement patrimoine naturel et architectural. Au cœur d'une réserve, en zone de sources et de captages d'eau, restaurer un bâtiment historique requiert l'adaptation à de nombreuses contraintes et normes et la mise en place de subtilités constructives et organisationnelles pour



répondre aux exigences et volontés des divers intérêts présents sur le site (conservation, biodiversité, énergie, épuration, sécurité, etc.).





DES GOÛTS ET DES COULEURS

Eric Biéler

Dans notre Vieux-Bourg, les couleurs des bâtiments expriment-elles une réelle recherche d'harmonie et d'intégration de chaque façade à l'environnement de sa rue ? Les façades de certains immeubles ne sont-elles pas avant tout accrocheuses, provocantes, voir arrogantes ? La grande majorité de nos rues et façades sont heureusement colorées avec intelligence et bon goût, mais... Un seul coloris tape-à-l'œil peut hélas anéantir l'harmonie de toute une rue – surtout lorsque les coloris les plus vifs ne sont pas limités à quelques volets mais recouvrent des surfaces importantes !

Quelques exemples ? Sans être exhaustif, songez à tous les rouges, bleus, oranges, roses et verts plus ou moins vifs que l'on peut admirer - ou que l'on doit subir - à la place et dans la rue de la Gare, à la rue Neuve, à la rue de St-Jean, à la place Bel-Air, à la ruelle de l'Industrie, dans les rues du Marché et Delafléchère, puis à la rue de la Colombière, à la rue de Rive, dans les ruelles de la Poterne, de la Tour, celle des Moulins...

Bien sûr, considérée isolément, aucune de ces couleurs n'est insupportable. Elles égayaient nos rues, leur donnent une ambiance vivante et variée. Elles nous rappellent de nombreux villages de la Méditerranée, du Mexique, des Andes, et. Des merveilles, des photos spectaculaires, des souvenirs de voyages lointains ... Mais de là à transplanter ces décors partout, sur les cinq continents, et même... Même ici, à Nyon !

Effets accrocheurs, séducteurs... En fait, ces colorations, qui ont la prétention de vitaliser et rajeunir nos quartiers historiques, reflètent surtout une mode qui se répand sur toute la planète, une banalisation désastreuse de couleurs aux origines pourtant très localisées ! Nous assistons à une dérive « bling-bling » sans borne de l'utilisation de peintures très pigmentées, sans aucun souci d'harmonie, de valorisation historique, de tradition et de spécificité locale. Euh... Ouais... Ben oui... Mais que faire ?

Les couleurs des bâtiments, c'est pourtant l'âme d'un quartier, son identité, ce qui lui donne son ambiance. C'est ce que l'on perçoit en premier dans n'importe quelle rue, avant les volumes et les détails des façades, avant les styles et l'âge des constructions en question, avant leurs motifs décoratifs...



Ce qui est étrange, c'est que les constructions de notre Centre-ville et de Rive sont limitées et harmonisées par plusieurs règlements, gabarits, plans divers et commissions de spécialistes. Pas toujours très efficacement, mais bon... Le sujet est complexe, les avis partagés, les intervenants multiples... L'intention d'éviter des dérives existe, habitants et citoyens concernés y prêtent attention.

Mais si des règles précises et des procédures strictes existent en matière de gabarit et d'architecture des façades, par contre, concernant les couleurs... ? Ces couleurs que l'on perçoit pourtant en premier... Ces couleurs déterminantes pour le caractère de nos rues et de nos quartiers...

Les couleurs, thème des récentes « Journées du patrimoine »



« La mise en couleur des bâtiments, qu'ils soient d'importance patrimoniale ou non, est une question délicate à laquelle les propriétaires et les autorités communales se trouvent confrontés. Quelle couleur choisir pour la façade, les volets, ou encore pour la toiture ? (...) Ce sujet préoccupe les différents acteurs du patrimoine soucieux d'accompagner des projets de restauration qui ne

doivent pas être dictés par des goûts purement personnels et subjectifs. » (Extrait du « Programme 2019 des Journées européennes du patrimoine », à propos de Rivaz en Lavaux).

Les visites organisées à Rivaz se réfèrent à un document remarquable : « **Région de Lavaux – Vers une identité paysagère et architecturale concertée** », dont le préambule précise : « *Ce guide architectural ne doit pas être compris comme un cahier de recettes, mais comme un ouvrage de références et de réflexions apte à guider les acteurs de la construction dans leur projet. Chaque projet est unique et nécessite une approche spécifique adaptée au contexte dans lequel il s'insère. Ce guide est destiné au public en général ainsi qu'aux acteurs locaux et aux propriétaires en particulier. Sans prétention exhaustive, il est conçu sous la forme de références et de recommandations pratiques. (...) Ce guide vise un développement durable du paysage de Lavaux où (...) habitants et visiteurs cohabitent en bonne intelligence et travaillent à mettre en valeur l'authenticité du lieu. »* (www.cil-lavaux.ch/documentation).

Ce guide ne traite pas que des couleurs, mais en la matière, il attire notre attention sur le fait que celles-ci ont indubitablement leur place dans l'espace public. Pas question de les bannir, mais au contraire de mieux les intégrer en analysant bien l'identité et la spécificité de chaque rue et quartier avant d'y introduire de nouvelles teintes. Les couleurs trop vives sont évidemment à proscrire, puisqu'elles visent le contraste au lieu de l'intégration à leur environnement. Chaque façade a son histoire, son revêtement d'origine au mortier ou à la chaux, son crépi teinté, ses pigments minéraux locaux, qui méritent d'être pris en considération et d'être respectés pour ne pas dénaturer son identité. Concrètement, il convient de préférer les mortiers à la chaux, de conserver les matériaux d'origine des bandeaux et encadrements en valorisant leurs colorations naturelles, et de recourir davantage au large éventail des teintes traditionnelles comme le blanc, l'ocre, le jaune, le rose, le bleu clair, le beige et les gris pâles.

Intéressant de savoir que non seulement les communes de Lavaux, mais aussi Bougy-Villars a recouru aux compétences de la « Haus der Farbe » (Maison de la couleur) (info@hausderfarbe.ch). Cette agence procède à des relevés détaillés des couleurs de référence du quartier

ou de l'agglomération concernée, puis élabore un « nuancier » auquel tous les acteurs impliqués se réfèrent ensuite pour sélectionner ensemble les teintes les mieux adaptées. A part ces petites communes, des villes plus importantes que Nyon, comme Bâle ou Schaffhouse, procèdent également ainsi, et les qualités chromatiques de leurs centres historiques attestent la pertinence d'une telle procédure.



Schaffhouse

A Nyon, les choix de couleurs des bâtiments de nos quartiers du Centre-ville et de Rive ne peuvent raisonnablement plus dépendre de décisions individuelles et subjectives. Plusieurs niveaux de compétences architecturales, techniques et administratives doivent être impliqués et collaborer dans de tels choix, comme

cela est la règle à Bougy-Villars, dans le Lavaux, à Bâle ou à Schaffhouse. Il n'est plus admissible qu'un seul propriétaire, ou son promoteur, son architecte, ou un unique représentant administratif ou politique de la commune se prononce individuellement.

La valeur et l'importance de notre patrimoine bâti dans nos quartiers historiques méritent et justifient que Nyon élabore son propre outil de référence riche et structuré comme celui de Lavaux, ainsi qu'un nuancier comme celui de Bougy-Villars, et que l'utilisation de tels outils de référence soit gérée par une commission locale compétente, et que les préavis de celle-ci soient respectés. Et si c'est déjà le cas, alors prière aux responsables concernés de prendre davantage en considération le passé et le patrimoine historique de notre Vieux-Bourg.

Note : La Maison des couleurs annonce une exposition à Fribourg sur le thème « Stratégies chromatiques en architecture ». Lieu : Direction de l'Edilité de la Ville de Fribourg, Rue Joseph Pilier 7, 1700 Fribourg (jusqu'au 13. 12. 2019)



Les installations provisoires de Perdtemps font dès maintenant partie des chefs d'œuvres en péril à restaurer. Elles sont incluses dans le circuit touristique de visite des ruines



Deux citoyens courageux se sont assis sur les bancs de la place de la Gare. Une consultation gratuite chez un pneumologue leur a été offerte.



Afin d'animer l'ancienne pisciculture on installe une bulle droit devant. A Nyon les poissons font des bulles ! La Municipalité aussi !!



Les commerçants, les voisins, Pro Novioduno et des habitants s'opposent à l'aménagement provisoire de la place du Château. Il ne manque plus que le Président de la Confédération et le Pape.



Les immeubles de la rue de la Gare sont surélevés les uns après les autres. Une étude est en cours pour faire de même avec le Château.



Certains esprits chagrins pensent que la Municipalité est douée pour construire des Usines à Gaz. Maintenant, au moins, c'est vrai !!



Belle fête pour les 40 ans du Musée romain, mais on se réjouit surtout pour la future fête d'inauguration du nouveau Musée du Léman.

Bulletin d'adhésion

Inscription : Par poste : **Association Pro Novioduno, 1260 Nyon 1**

Par courriel : **admin@urba-nyon.ch**

ou sur le site : **www.urba-nyon.ch**

Je désire adhérer à Pro Novioduno en payant une cotisation annuelle

Individuelle Fr. 40. -

Couple Fr. 60. -

Nom, prénom :

Adresse :

N° postal et localité :

Adresse e-mail :

Date et signature

Merci pour votre soutien !

Si vous désirez recevoir le bulletin en format PDF par courrier électronique, veuillez nous le faire savoir sur admin@urba-nyon.ch

Impression : Atelier La Corolle, Versoix

**PRO
MOVIO
DUNO.**

PRO NOVIODUNO

Veille à la sauvegarde du patrimoine artistique et historique de Nyon, ainsi qu'au développement harmonieux de la cité